



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/Sub.2/2004/L.10/Add.3
13 août 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme
Cinquante-sixième session
Point 7 a) de l'ordre du jour

ADOPTION DU RAPPORT DE LA CINQUANTE-SIXIÈME SESSION

**Projet de rapport de la Sous-Commission de la promotion
et de la protection des droits de l'homme**

Rapporteur: M. Paulo Sérgio Pinheiro

TABLE DES MATIÈRES*

Chapitre

VI. LES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

* Le document E/CN.4/Sub.2/2004/L.10 et ses additifs contiennent les projets de chapitres du rapport relatifs à l'organisation de la session et aux divers points de l'ordre du jour. Les résolutions et décisions adoptées par la Sous-Commission, ainsi que les projets de résolutions et de décisions appelant une décision de la Commission des droits de l'homme et les autres questions intéressant la Commission, figureront dans le document E/CN.4/Sub.2/2004/L.11 et ses additifs.

VI. LES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

1. La Sous-Commission a examiné le point 4 de son ordre du jour à ses 9^e et 10^e séances, le 3 août, à ses 11^e et 12^e séances, le 4 août, à sa 13^e séance, le 5 août, à sa 18^e séance, le 9 août, et à sa 23^e séance, le 12 août 2004.

2. La liste des documents publiés au titre de ce point figure à l'annexe VII du présent document.

3. À la 9^e séance, le 3 août 2004:

a) M. Guissé, Rapporteur spécial sur la promotion de la réalisation du droit à l'eau potable et à l'assainissement, a présenté son rapport final (E/CN.4/Sub.2/2004/20). Au cours du dialogue interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par M. Alfonso Martínez, M. Alfredsson, M. Bengoa, M^{me} Chung, M. Kartashkin, M. Salama, M^{me} Wadibia-Anyanwu et M. Yokota. À la 13^e séance, M. Guissé a exposé ses conclusions;

b) M. Guissé a présenté son document de travail sur les conséquences de la dette sur les droits de l'homme (E/CN.4/Sub.2/2004/27). Au cours du dialogue interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par M. Cherif, M. Kartashkin, M^{me} Motoc, M^{me} O'Connor, M. Salama, M^{me} Warzazi et M. Yokota. À la 13^e séance, M. Guissé a exposé ses conclusions;

c) M. Bengoa, en sa qualité de coordonnateur du Groupe spécial d'experts (parlant aussi au nom de M. Decaux, M. Guissé, M^{me} Motoc et M. Yokota), a présenté le rapport sur l'avancement des travaux concernant le document de travail conjoint sur la nécessité de mettre au point des principes directeurs sur l'application des normes et critères dans le contexte de la lutte contre l'extrême pauvreté (E/CN.4/Sub.2/2004/25 et Add.1). Au cours du dialogue interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par M. Chen, M^{me} Chung, M. Decaux, M. Guissé, M^{me} Hampson et M^{me} Motoc;

d) M. Decaux a présenté son document de travail sur le principe de la non-discrimination énoncé au paragraphe 2 de l'article 2 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (E/CN.4/Sub.2/2004/24). Au cours du dialogue interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par M. Guissé, M^{me} Hampson, M^{me} Koufa, M^{me} Wadibia-Anyanwu et M^{me} Warzazi. À la 10^e séance également, des déclarations ont été faites par M. Bossuyt,

M. Cherif, M. Guissé, M^{me} Motoc, M. Pinheiro, M. Salama et M^{me} Warzazi. À la 12^e séance, M. Decaux a exposé ses conclusions.

4. À la 10^e séance, le 3 août 2004, M^{me} Mbonu, Rapporteuse spéciale sur la corruption et ses conséquences pour l'exercice des droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels, a présenté son rapport préliminaire (E/CN.4/Sub.2/2004/23). Au cours du dialogue interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par M. Alfredsson, M. Chen, M. Cherif, M^{me} Chung, M. Guissé, M^{me} Hampson, M. Kartashkin, M^{me} Motoc, M^{me} O'Connor, M^{me} Rakotoarisoa, M. Salama, M. Sattar, M. Tuñón Veilles et M^{me} Warzazi, ainsi que par l'observateur du Kenya et l'observateur de l'organisation non gouvernementale Voluntary Action Network India. À la 13^e séance, M^{me} Mbonu a exposé ses conclusions.

5. À la 11^e séance, le 4 août 2004:

a) M. Pinheiro, Rapporteur spécial sur la restitution des logements et des biens dans le cadre du retour des réfugiés et autres personnes déplacées, a présenté son rapport préliminaire (E/CN.4/Sub.2/2004/22 et Add.1). Au cours du dialogue interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par M. Bossuyt, M. Decaux, M. Guissé, M. Kartashkin, M^{me} Koufa, M. Möller et M. Salama. À cette même séance, M. Pinheiro a exposé ses conclusions;

b) M. Bengoa, Président-Rapporteur du Forum social, a présenté le rapport du Forum social sur la pauvreté, la pauvreté rurale et les droits de l'homme (E/CN.4/Sub.2/2004/26). Au cours du dialogue interactif qui a suivi, des déclarations ont été faites par M. Bíró, M. Chen, M. Kartashkin, M^{me} O'Connor, M. Pinheiro et M^{me} Mbonu, ainsi que par les observateurs des organisations non gouvernementales suivantes: Mouvement international ATD quart monde et Pax Romana. À la même séance, M. Bengoa a exposé ses conclusions.

6. À la 12^e séance, le 4 août 2004, M. Guissé, Président-Rapporteur du Groupe de travail de session sur les méthodes de travail et les activités des sociétés transnationales, a présenté le rapport du Groupe de travail sur sa sixième session (E/CN.4/Sub.2/2004/21). Au cours du dialogue interactif qui a suivi, une déclaration a été faite par M. Decaux. À la 13^e séance, M. Guissé a exposé ses conclusions.

7. Au cours du débat général consacré au point 4 de l'ordre du jour, des déclarations ont été faites par des membres de la Sous-Commission et des observateurs de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, d'organes de l'ONU, d'institutions spécialisées, d'organismes et d'organisations non gouvernementales. La liste complète des intervenants figure à l'annexe II.

Restitution des logements et des biens

8. À la 18^e séance, le 9 août 2004, M. Decaux a présenté le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2004/L.14, qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, M. Decaux, M. Dos Santos, M^{me} Hampson, M. Kartashkin, M. Sattar et M^{me} Warzazi. Par la suite, M. Bengoa, M. Bíró, M. Chen, M^{me} Koufa, M^{me} Motoc, M. Salama et M. Tuñón Veilles se sont joints aux auteurs.

9. Le projet de résolution a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section A (résolution 2004/2).

Durée du Forum social

10. À la même séance, M. Sattar a présenté le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2004/L.15, qui avait pour auteurs M. Alfredsson, M. Bíró, M. Chen, M. Cherif, M^{me} Chung, M. Decaux, M. Guissé, M^{me} Motoc, M^{me} O'Connor, M. Pinheiro, M^{me} Rakotoarisoa, M. Salama, M. Sattar, M. Tuñón Veilles, M^{me} Warzazi et M. Yokota. Par la suite, M. Alfonso Martínez, M. Dos Santos, M^{me} Koufa, M^{me} O'Connor et M^{me} Wadibia-Anyanwu se sont joints aux auteurs.

11. Par la suite, M^{me} Warzazi et M. Bengoa ont révisé oralement le dernier paragraphe du projet de résolution.

12. Le projet de résolution ainsi révisé a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section A (résolution 2004/3).

La corruption et ses conséquences pour l'exercice des droits de l'homme, en particulier les droits économiques, sociaux et culturels

13. À la même séance, la Sous-Commission a examiné le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2004/L.17, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M. Chen, M. Cherif, M^{me} Chung, M. Dos Santos, M. Guissé, M^{me} Koufa, M^{me} Motoc, M^{me} O'Connor, M^{me} Rakotoarisoa, M. Salama, M. Sattar, M. Tuñón Veilles, M^{me} Warzazi et M. Yokota. Par la suite, M. Alfonso Martínez, M. Alfredsson, M. Bíró, M. Decaux et M. Kartashkin se sont joints aux auteurs.

14. Conformément à l'article 28 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, l'attention de la Sous-Commission a été appelée sur un état estimatif des incidences administratives et des incidences sur le budget-programme du projet de résolution.

15. Le projet de résolution a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section A (résolution 2004/4).

Étude sur le principe de la non-discrimination énoncé au paragraphe 2 de l'article 2 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels

16. À la même séance, M. Bíró a présenté le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2004/L.18, qui avait pour auteurs M. Alfredsson, M. Bengoa, M. Bíró, M. Chen, M^{me} Chung, M. Decaux, M^{me} Hampson, M. Kartashkin, M^{me} Koufa, M^{me} Motoc, M. Pinheiro, M. Tuñón Veilles et M. Yokota.

17. M^{me} Warzazi a proposé au paragraphe 2 du projet de résolution un amendement qui a été accepté par les auteurs.

18. Des déclarations ont été faites au sujet du projet de résolution par M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M. Decaux, M^{me} Hampson, M^{me} O'Connor, M^{me} Rakotoarisoa, M. Salama, M. Sattar, M^{me} Wadibia-Anyanwu et M^{me} Warzazi.

19. Le projet de résolution, tel que modifié oralement, a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section A (résolution 2004/5).

Promotion de la réalisation du droit à l'eau potable et à l'assainissement

20. À la même séance, M. Guissé a présenté le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2004/L.20, qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M. Bíró, M. Chen, M. Cherif, M^{me} Chung, M. Decaux, M. Dos Santos, M. Guissé, M. Kartashkin, M^{me} O'Connor, M^{me} Rakotoarisoa, M. Salama, M^{me} Wadibia-Anyanwu et M^{me} Warzazi. Par la suite, M^{me} Hampson, M^{me} Motoc, M. Sattar et M. Tuñón Veilles se sont joints aux auteurs.

21. Le projet de résolution a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section A (résolution 2004/6).

Application des normes et critères relatifs aux droits de l'homme dans le contexte de la lutte contre l'extrême pauvreté

22. À la même séance, M. Bengoa a présenté le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2004/L.21, qui avait pour auteurs M. Bengoa, M. Decaux, M. Guissé, M^{me} Motoc et M. Yokota. Par la suite, M. Alfonso Martínez, M. Alfredsson, M. Bíró, M. Bossuyt, M. Casey, M. Chen, M. Cherif, M^{me} Chung, M. Dos Santos, M^{me} Hampson, M. Kartashkin, M^{me} Koufa, M^{me} O'Connor, M. Pinheiro, M^{me} Rakotoarisoa, M. Salama, M. Sattar, M. Tuñón Veilles, M^{me} Wadibia-Anyanwu et M^{me} Warzazi se sont joints aux auteurs.

23. Des déclarations ont été faites au sujet du projet de résolution par M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M^{me} Motoc, M. Sattar et M^{me} Warzazi.

24. Conformément à l'article 28 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, l'attention de la Sous-Commission a été appelée sur un état estimatif des incidences administratives et des incidences sur le budget-programme du projet de résolution.

25. Le projet de résolution a été adopté à l'unanimité. Le texte figure au chapitre II, section A (résolution 2004/7).

Le Forum social

26. À la même séance, M. Bengoa a présenté le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2004/L.22, qui avait pour auteurs M. Alfredsson, M. Bengoa, M. Bíró, M. Chen, M^{me} Chung, M. Guissé, M^{me} Motoc, M^{me} O'Connor, M. Salama, M. Sattar, M^{me} Wabidia-Anyanwu, M^{me} Warzazi et M. Yokota. Par la suite, M. Alfonso Martínez, M. Decaux, M. Dos Santos, M^{me} Hampson, M. Kartashkin, M^{me} Koufa, M^{me} Rakotoarisoa et M. Tuñón Veilles se sont joints aux auteurs.

27. Conformément à l'article 28 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, l'attention de la Sous-Commission a été appelée sur un état estimatif des incidences administratives et des incidences sur le budget-programme du projet de résolution.

28. Le projet de résolution a été adopté à l'unanimité. Le texte figure au chapitre II, section A (résolution 2004/8).

Le droit au développement

29. À la même séance, M. Alfonso Martínez a présenté le projet de décision E/CN.4/Sub.2/2004/L.24, qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M^{me} O'Connor et M. Tuñón Veilles. Par la suite, M. Bíró, M. Chen, M^{me} Chung, M. Decaux, M. Dos Santos, M. Guissé, M^{me} Hampson, M. Kartashkin, M^{me} Koufa, M^{me} Motoc, M^{me} Rakotoarisoa, M. Sattar, M^{me} Wadibia-Anyanwu, M^{me} Warzazi et M. Yokota se sont joints aux auteurs.

30. Le projet de décision a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section B (résolution 2004/104).

Le droit à l'alimentation et les progrès réalisés dans l'élaboration de directives internationales volontaires relatives à sa réalisation

31. A la même séance, M. Bengoa a présenté le projet de décision E/CN.4/Sub.2/2004/L.25, qui avait pour auteurs M. Alfredsson et M. Bengoa. Par la suite, M. Alfonso Martínez, M. Bíró, M. Chen, M. Cherif, M^{me} Chung, M. Decaux, M. Dos Santos, M. Guissé, M^{me} Hampson, M. Kartashkin, M^{me} Koufa, M^{me} Motoc, M^{me} O'Connor, M^{me} Rakotoarisoa, M. Salama,

M. Sattar, M. Tuñón Veilles, M^{me} Wadibia-Anyanwu, M^{me} Warzazi et M. Yokota se sont joints aux auteurs.

32. Le projet de décision a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section B (décision 2004/105).

Les conséquences de la dette sur les droits de l'homme

33. À la même séance, la Sous-Commission a examiné le projet de décision E/CN.4/Sub.2/2004/L.31, qui avait pour auteurs M. Bíró, M. Chen, M. Cherif, M^{me} Chung, M. Decaux, M. Dos Santos, M. Guissé, M^{me} Motoc, M^{me} O'Connor, M^{me} Rakotoarisoa, M. Salama, M^{me} Warzazi et M. Yokota. Par la suite, M. Alfonso Martínez, M. Sattar et M. Tuñón Veilles se sont joints aux auteurs.

34. Le projet de décision a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section B (décision 2004/106).

Le droit à l'eau potable et à l'assainissement

35. À la même séance, M. Guissé a présenté le projet de décision E/CN.4/Sub.2/2004/L.51, qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, M. Bíró, M. Chen, M. Cherif, M^{me} Chung, M. Guissé, M. Kartashkin, M^{me} Mbonu, M^{me} Motoc, M^{me} O'Connor, M^{me} Rakotoarisoa, M. Salama, M^{me} Warzazi et M. Yokota. Par la suite, M. Alfredsson, M. Dos Santos, M^{me} Hampson, M^{me} Koufa et M. Sattar se sont joints aux auteurs.

36. M. Bengoa a fait une déclaration au sujet du projet de décision.

37. Le projet de décision a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section B (décision 2004/107).

Les effets des méthodes de travail et des activités des sociétés transnationales sur la jouissance des droits de l'homme

38. À la 23^e séance, le 12 août 2004, M. Guissé a présenté le projet de résolution E/CN.4/Sub.2/2004/L.19 qui avait pour auteurs M. Alfonso Martínez, M. Bengoa, M. Cherif, M. Dos Santos, M. Guissé, M^{me} Mbonu, M^{me} Motoc, M^{me} O'Connor, M^{me} Rakotoarisoa,

M. Sattar, M. Tuñón Veilles et M^{me} Warzazi. Par la suite M. Chen, M^{me} Chung, M. Kartashkin, M. Pinheiro et M. Yokota se sont joints aux auteurs.

39. M. Guissé a révisé oralement les paragraphes 3 et 4 du dispositif.

40. Des déclarations ont été faites au sujet du projet de résolution par M. Alfredsson, M. Casey et M^{me} Hampson.

41. Le projet de résolution, tel que révisé oralement, a été adopté sans être mis aux voix. Le texte figure au chapitre II, section A (résolution 2004/16).

Nouveau sous-point relatif aux sociétés transnationales et autres entreprises commerciales

42. À la même séance, après l'adoption du projet de résolution intitulé «Les effets des méthodes de travail et des activités des sociétés transnationales sur la jouissance des droits de l'homme (résolution 2004/16)», le projet de décision E/CN.4/Sub.2/2004/L.7, qui avait pour auteurs M. Alfredsson, M. Bíró, M. Bossuyt, M. Chen, M. Cherif, M^{me} Chung, M. Decaux, M^{me} Hampson, M^{me} Koufa, M. Pinheiro, M. Salama, M. Sattar et M. Yokota, a été retiré.
